



RAPPORT DE GESTION
POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET
L'EXERCICE TERMINÉS LE 30 JUIN 2012

Le 19 septembre 2012

RAPPORT DE GESTION

Le présent Rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce Rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités au 30 juin 2012, par comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes y afférentes de la Société pour la période terminée le 30 juin 2012, feront partie des premiers états financiers consolidés audités qui seront préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012. Les modifications sont décrites à la section « Transition aux IFRS » plus loin dans le rapport.

Dans le présent Rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 19 septembre 2012. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS

- Augmentation des produits de 21,2 % à 154,8 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 127,7 M\$ pour l'exercice 2011;
- Nombre record de 1,5 million de mètres forés, comparativement à 1,4 million de mètres pour l'exercice 2011;
- Marge brute ajustée (excluant la charge d'amortissement) de 27,3 %, comparativement à 27,6 % pour l'exercice 2011;
- Augmentation du BAIIA à 27,9 M\$, comparativement à 26,0 M\$ pour l'exercice 2011;
- Bénéfice par action de 0,31 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,30 \$), comparativement à 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$), pour l'exercice 2011;
- Acquisition de Lantech Drilling Services Inc., entreprise installée au Nouveau-Brunswick;
- Parc d'appareils de forage atteignant 224 foreuses, comparativement à 180 foreuses à la fin de l'exercice 2011;
- Dépenses d'investissement de 18,4 M\$ pour soutenir la croissance des activités.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage au secteur minier, au Canada et à l'international. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, avec environ 950 employés, la Société gère un parc de 224 appareils de forage.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, la Société a acquis toutes les actions de Lantech Drilling Services Inc., (« Lantech Drilling »), une compagnie qui se spécialise dans les services d'exploration et géotechniques aux firmes consultantes en ingénierie et en environnement.

Orbit Garant a des infrastructures rentables et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris les activités de forage en surface et souterrain et de fabrication au Canada) et le forage à l'international. Les résultats d'exploitation de Lantech Drilling sont inclus dans les produits des activités de fabrication et de forage de surface au Canada pour l'exercice 2012.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2012 (« l'exercice 2012 ») :

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.
- Environ 75 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 25 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent environ 65 % et 32 % des produits de la Société, respectivement. La division manufacturière représente la tranche restante de 3 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 85 % de ses produits étant générés au Canada. Dans les Amériques, la Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, elle est présente au Libéria et en Mauritanie. Approximativement 92 % des produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure une plus grande stabilité.
- Environ 74 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée allant jusqu'à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en poursuivant les opportunités à l'international et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

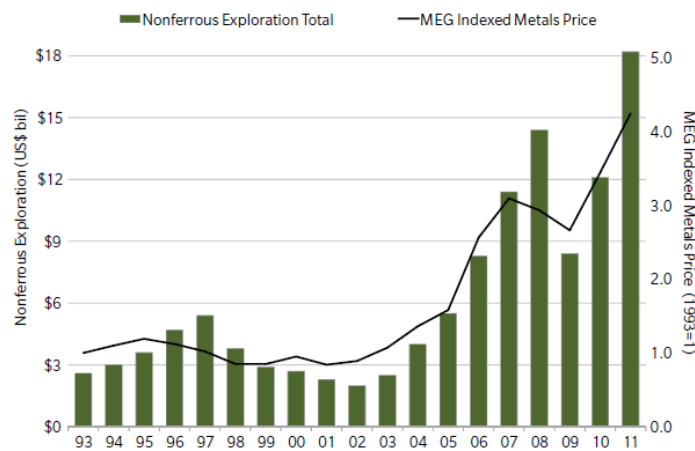
- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation des technologies et contrôles informatisés;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des opportunités stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

La demande de services dans le secteur du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend primordialement du prix des métaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes. Malgré l'incertitude de la conjoncture économique mondiale, le prix des métaux demeure généralement favorable. Il y a aussi de l'incertitude quant aux prix futurs des matières premières. Le prix de l'or est actuellement au-dessus de 1 700 \$US l'once ce qui s'avère positif pour Orbit Garant car approximativement 75 % de ses produits proviennent actuellement des projets reliés à l'or. Les prix des métaux de base et de minerai de fer ont diminué au niveau des prix d'il y a un an, mais restent bien au-dessus de leurs bas prix collectifs de cinq ans et au-dessus des coûts moyens de production. Toutefois, du point de vue de l'accès aux capitaux, l'exercice 2012 a été difficile pour les sociétés minières juniors, ce qui a entraîné une réduction des dépenses d'exploration.

Selon « Metals Economics Group (MEG) », une importante source indépendante d'information et d'analyse sur l'industrie minière mondiale, les budgets mondiaux d'exploration en minerais non-ferreux étaient de 18,2 G\$ US en 2011; un nouveau record. Dans le « World Exploration Trends 2012 Report », « MEG » prévoit une augmentation de 5% à 15% de dépenses en exploration en 2012, comparativement à 2011 avec une croissance principalement soutenue par les grandes et moyennes sociétés minières. Au moment de leur rapport, « MEG » notait que les sociétés minières juniors avaient de la difficulté d'accès aux capitaux afin de maintenir ou accroître leurs dépenses d'exploration. Les sociétés minières juniors avaient toujours de la difficulté d'accès aux capitaux.

Estimation des budgets globaux pour exploration non-ferreux et prix des métaux indexés* 1993-2011



© Metals Economics Group, 2012
Source: Corporate Exploration Strategies

*Le prix des métaux indexé, représente un mélange de changements relatifs à un ensemble de prix des métaux par rapport aux pourcentages des dépenses en exploration dédiées à chaque métal par l'industrie, selon les études CES de MEG. La balance agit comme mandataire à l'importance relative à chaque métal à l'intérieur de l'exploration et l'exploitation de l'industrie minière, à un certain moment.

Or

En raison des incertitudes actuelles concernant la conjoncture économique et les marchés financiers à l'échelle mondiale, l'or se distingue encore comme un choix de valeur refuge par les investisseurs. De plus, l'affluence dans les pays en développement rapide, tels que la Chine et l'Inde, a créé une plus grande demande en denrées de luxe, incluant les bijoux en or. Au dépôt de ce document, le prix courant était à plus de 1 700 \$ US l'once.

Malgré la hausse substantielle des prix de l'or depuis la dernière décennie, la production globale annuelle d'or de 2002 à 2010 n'a pas atteint ou dépassé les niveaux historiques obtenus en 2001, indiquant que la croissance des provisions minières est un défi industriel constant. Avec un manque significatif de découvertes de nouveaux gisements et la production à la baisse dans les mines existantes, bon nombre de producteurs d'or ont indiqué leur intention de mettre à contribution leurs réserves de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production.

Métaux de base

Le résultat des prix des métaux de base reflète généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans l'industrie, ont diminué des niveaux de prix d'il y a un an. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base.

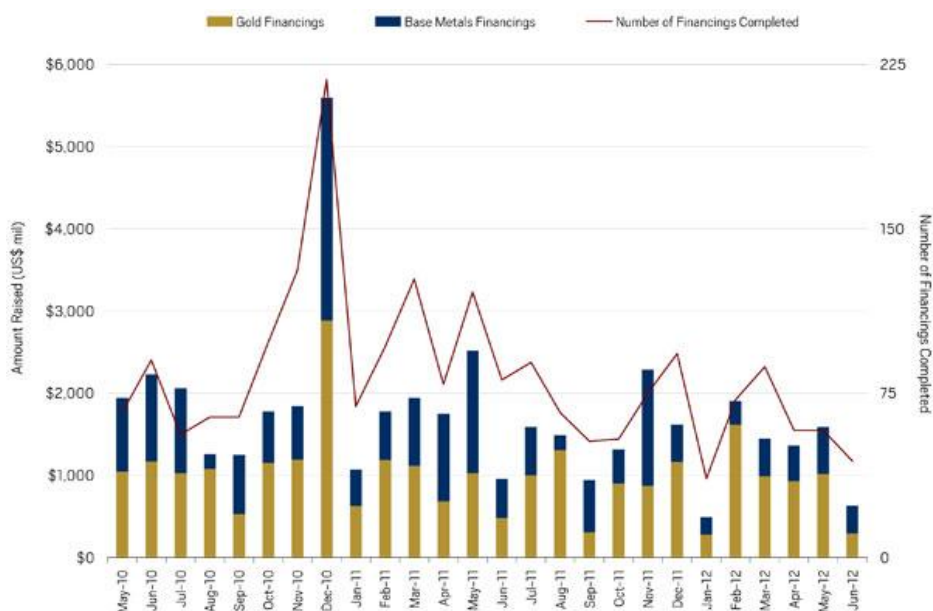
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. Au moment de ce rapport, les prix de minerai de fer avaient diminué à environ 95,00 \$ US la tonne, comparativement à 177,00 \$ US la tonne l'année dernière, principalement en raison de la diminution de la demande de la Chine ; le plus grand consommateur de minerai de fer au monde.

Participants au marché

Grâce à la remontée du prix des produits non-ferreux depuis le creux enregistré sur le marché à la fin de 2008 et au début de 2009, l'industrie minière demeure relativement en bonne santé financière. Les petites et moyennes sociétés minières, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession en 2009, ont haussé leur budget d'exploration en 2010 et en 2011 lors du rebondissement des prix des métaux et l'amélioration de l'accès aux capitaux. Toutefois, l'incertitude continue de l'économie mondiale et la volatilité des prix des métaux de base en 2012, font en sorte que les petites et moyennes entreprises d'exploration ont plus de difficultés à se procurer du financement, ce qui a eu comme conséquence une réduction des budgets et des programmes d'exploration. La hausse des prix de production fait en sorte que les sociétés minières revoient leurs budgets d'exploration et d'investissement. Selon le « MEG », les projets importants (> 2 M\$ US) pour l'or et les métaux de base de mai à juin 2012 ont baissé de plus de 21 % pour la même période de deux mois en 2011.

Financements significatifs juniors et intermédiaires complétés



Source: Metals Economics Group Monitor; Exploration Activity Services

RÉSULTATS GLOBAUX

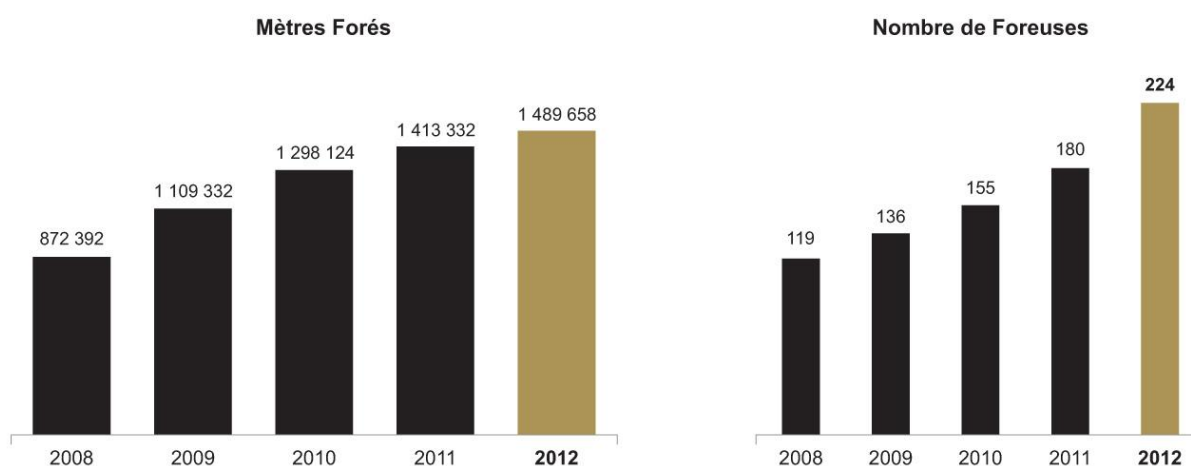
Résultats opérationnels de l'exercice terminé le 30 juin 2012

Exercice terminé le 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2012	Exercice 2011	Variation 2012 par rapport à 2011	Variation (%)
Produits*	154,8	127,7	27,1	21,2
Marge brute*	33,7	28,5	5,2	18,2
Marge brute (%)	21,8	22,3		(0,5)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	27,3	27,6		(0,3)
BAIIA* ⁽²⁾	27,9	26,0	1,9	7,4
Mètres forés	1 489 658	1 413 332	76 326	5,4
Bénéfice net*	10,4	11,4	(1,0)	(9,5)
Bénéfice net par action ordinaire - de base (\$)	0,31	0,35		
- dilué (\$)	0,30	0,34		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

Au cours de l'exercice 2012, Orbit Garant a foré un nombre record de 1,49 million de mètres, une augmentation de 5,4 % par rapport au 1,41 million de mètres forés au cours de l'exercice 2011. La Société a continué d'agrandir son parc d'appareils de forage, en ajoutant 18 nouvelles foreuses provenant de sa division manufacturière, 32 foreuses provenant de l'acquisition de Lantech Drilling et deux autres provenant d'un tiers. La Société a aussi disposé de 8 foreuses, portant le total de ses appareils de forage à 224 à la fin de l'exercice 2012.



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour l'exercice terminé le 30 juin *(en millions de dollars)	IFRS Exercice 2012	IFRS ⁽¹⁾ Exercice 2011	PCGR du Canada ⁽¹⁾ Exercice 2010
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada*	133,0	108,7	99,8
Forage à l'international*	21,8	19,0	10,2
TOTAL*	154,8	127,7	110,0
Marge brute*	33,7	28,5	33,6
Marge brute (%)	21,8	22,3	
Marge brute ajustée (%)⁽²⁾	27,3	27,6	30,6
Bénéfice net*	10,4	11,4	12,6
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	0,31	0,35	0,38
Bénéfice net par action ordinaire dilué (\$)	0,30	0,34	0,38
Total de l'actif*	170,2	142,6	108,5
Dettes à long terme*	26,0	14,7	0,2
Total de mètres forés (millions)	1,5	1,4	1,3
BAIIA⁽³⁾	27,9	26,0	27,9
BAIIA %	18,0	20,3	25,4

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé, tel qu'il a été présenté en vertu des PCGR du Canada.

⁽²⁾ Représente la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

COMPARAISON DES EXERCICES 2012 ET 2011

Produits tirés de contrats

Les produits tirés de contrats par la Société au cours de l'exercice 2012 se sont établis à 154,8 M\$, par rapport à 127,7 M\$ au cours de l'exercice 2011, ce qui représente une hausse de 27,1 M\$, ou 21,2 %. L'augmentation est attribuable aux nouveaux contrats de forage, à des produits au mètre foré plus élevés et à l'acquisition de Lantech Drilling durant le deuxième trimestre de l'exercice 2012.

La Société a augmenté le nombre total de mètres forés de 5,4 %, à 1,49 million de mètres pendant l'exercice 2012, en raison principalement de l'acquisition de Lantech Drilling.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont augmenté à 133,0 M\$ au cours de l'exercice 2012, par rapport à 108,7 M\$ au cours de l'exercice 2011, ce qui représente une hausse de 24,3 M\$, ou 22,3 %. L'augmentation est attribuable au nombre additionnel de mètres forés relatifs aux contrats actuels et aux nouveaux contrats ainsi qu'à la contribution des activités de Lantech Drilling au Canada.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont augmenté de 14,8 %, s'établissant à 21,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, par rapport à 19,0 M\$ au cours de l'exercice 2011. La hausse de 2,8 M\$ est attribuable à la hausse des produits par mètre foré et à la contribution des activités de Lantech Drilling en Afrique de l'Ouest.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

La marge brute pour l'exercice 2012 était à la hausse de 18,2 % à 33,7 M\$, par rapport à 28,5 M\$ pour l'exercice 2011. La hausse de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des prix et à l'augmentation du volume d'activités, incluant la hausse des activités de forage internationales à marge élevée dans la première moitié de l'exercice 2012. La marge brute pour l'exercice 2012 a diminué à 21,8 %, comparativement à 22,3 % pour l'exercice 2011. Conformément aux IFRS, les charges d'amortissement totalisant 8,5 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2012, comparativement à 6,8 M\$ pour l'exercice 2011. La marge brute ajustée, excluant les charges d'amortissement, a légèrement diminué à 27,3 % à l'exercice 2012, par rapport à la marge brute ajustée de 27,6 % à l'exercice 2011. La réduction de la marge brute pour l'exercice 2012 provient principalement : d'une température exceptionnellement chaude en mars 2012 au Québec et en Ontario, ce qui a provoqué un printemps hâtif et l'arrêt prématuré des activités de forage dans certains sites; un taux de productivité global plus bas en raison de l'ajout de nouveaux foreurs et de la réduction des activités de forage au cours de la seconde moitié de l'exercice 2012 provenant des sociétés minières juniors.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 17,1 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 11,6 M\$ au cours de l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ont représenté 11,1 % des produits de l'exercice 2012, par rapport à 9,1 % pour l'exercice 2011. Conformément aux IFRS, la charge d'amortissement de 2,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2012, comparativement à 1,9 M\$ pour l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la charge d'amortissement et les coûts d'acquisition de 0,4 M\$ relatifs à l'acquisition de Lantech Drilling, totalisent 13,8 M\$ (8,9 % des produits) pour l'exercice 2012, comparativement à 9,7 M\$ (7,6 % des produits) pour l'exercice 2011. La hausse des frais généraux et administratifs est le résultat de l'ajout de personnel, de l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. au deuxième trimestre de l'exercice 2011, de l'acquisition de Lantech Drilling au deuxième trimestre de l'exercice 2012 et de la charge d'amortissement liée au nouveau centre administratif à Val-d'Or, au Québec.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA pour l'exercice 2012 a été de 27,9 M\$, comparativement à 26,0 M\$ pour l'exercice 2011, soit une hausse de 1,9 M\$, ou 7,4 %. Le BAIIA représente 18,0 % des produits pour l'exercice 2012, comparativement à 20,3 % des produits pour l'exercice 2011.

Charges financières

Les intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2012 ont été de 1,3 M\$, comparativement à 0,6 M\$ pour l'exercice 2011. L'augmentation des frais d'intérêts est le résultat des acquisitions d'entreprises et de l'augmentation du fonds de roulement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est élevé à 4,7 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 5,3 M\$ pour l'exercice 2011.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2012 a totalisé 10,4 M\$, soit 0,31 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,30 \$), comparativement à 11,4 M\$, soit 0,35 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,34 \$), pour l'exercice 2011. La diminution est principalement attribuable à la hausse des frais généraux et administratifs et des coûts financiers.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2011 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2010

(Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé, tel qu'il a été présenté en vertu des PCGR du Canada.)

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2011 ont atteint 127,7 M\$, comparativement à 110,0 M\$ pour l'exercice 2010, soit une hausse de 17,7 M\$ ou 16,2 %.

Les marges brutes ajustées pour l'exercice 2011 ont été de 27,6 %, comparativement à 30,6 % pour l'exercice 2010. La marge brute au cours de l'exercice 2011 a été de 28,5 M\$, comparativement à 33,6 M\$ pour l'exercice 2010, soit une baisse de 15,3 %. Cette baisse s'explique par la concurrence accrue en matière de prix en raison de la situation du marché à ce moment.

Le bénéfice net pour l'exercice 2011 a totalisé 11,4 M\$, ou 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$), comparé à 12,6 M\$ ou 0,38 \$ par action (un résultat de base et dilué) pour l'exercice 2010.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2012				Exercice 2011 ⁽¹⁾			
		30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*		43,6	41,7	32,4	37,1	41,0	33,4	25,9	27,4
Marge brute*		7,7	10,0	7,1	8,9	10,1	6,8	5,9	5,7
Marge brute %		17,7	23,9	21,7	24,0	24,7	20,4	22,9	20,5
Marge brute ajustée % ⁽²⁾		22,6	29,4	28,3	29,5	29,2	25,7	29,1	26,1
Bénéfice net*		1,3	3,5	1,9	3,7	4,6	2,3	2,3	2,2
BAIIA ⁽³⁾		5,5	8,3	5,8	8,3	9,3	6,0	5,4	5,3
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	– de base	0,04	0,10	0,06	0,11	0,14	0,07	0,07	0,07
	– dilué	0,04	0,10	0,05	0,11	0,13	0,07	0,07	0,07

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS.

⁽²⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de quelques tendances saisonnières. Dans la division de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur remaniement en fonction des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2011

Produits tirés de contrats

Les produits au quatrième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012 (« T4 2012 ») ont atteint 43,6 M\$, une augmentation de 2,6 M\$ ou 5,9 %, par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2011 (« T4 2011 »). Le nombre de mètres forés a diminué à 402 126 au T4 2012 contre 426 525, au T4 2011. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T4 2012 étaient de 105,83 \$, comparativement à 94,12 \$ au T4 2011.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 38,9 M\$ au T4 2012, alors qu'ils se chiffraient à 33,8 M\$ au T4 2011. Il s'agit d'une hausse de 14,7 %, reflétant la hausse des produits par mètre foré et la contribution de Lantech Drilling. La hausse est principalement attribuable aux activités de Lantech Drilling nouvellement acquises par la Société.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 4,7 M\$ au T4 2012, comparativement à 7,3 M\$ au T4 2011, soit une baisse de 35,1 % attribuable à la baisse de la demande de service de forage.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

La marge brute au T4 2012 a baissé de 23,9 % à 7,7 M\$, par rapport à 10,1 M\$ au T4 2011. La marge brute pour le T4 2012 a diminué pour atteindre 17,7 %, comparativement à 24,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, les charges d'amortissement totalisant 2,1 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2012, comparativement à 1,9 M\$ pour le T4 2011. La marge brute ajustée, excluant les charges d'amortissement, a diminué à 22,6 % au T4 2012 par rapport à 29,2 % au T4 2011. La baisse de la marge brute au T4 2012 reflète la diminution des activités de forage internationales à marge élevée des sociétés minières juniors.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 5,1 M\$ (11,7 % des produits) au T4 2012, en hausse par rapport à 3,4 M\$ (8,3 % des produits) au T4 2011. Conformément aux IFRS, la charge d'amortissement de 0,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2012, comparativement à 0,6 M\$ pour l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la charge d'amortissement totalisent 4,2 M\$ (9,7 % des produits) pour l'exercice 2012, comparativement à 2,8 M\$ (6,8 % des produits) pour l'exercice 2011. La hausse des frais généraux et administratifs au T4 2012 résulte principalement à l'augmentation du personnel à la nouvelle division de Sudbury en Ontario, de l'acquisition de Lantech Drilling et de la charge d'amortissement du nouveau centre administratif à Val-d'Or, au Québec.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA a été de 5,5 M\$ (12,9 % des produits) au T4 2012, comparativement à 9,3 M\$ (22,7 % des produits) pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 3,8 M\$, ou 39,6 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des activités de forage internationales durant le trimestre.

Charges financières

Pour le T4 2012, les intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevés à 0,4 M\$, par rapport à 0,2 M\$ au T4 2011.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a été de 0,8 M\$ pour le T4 2012, alors qu'il s'élevait à 2,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le T4 2012 s'est chiffré à 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action (de base et dilué), comparativement à 4,6 M\$, ou 0,14 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,13 \$), au T4 2011. La réduction du bénéfice net découle de la réduction des activités de forage internationales et à l'augmentation des frais généraux et administratifs.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été contrebalancés en partie par les produits d'environ 13,0 M\$ générés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2012, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 0,9 M\$ (0,3 M\$ au 30 juin 2011) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 2,2 M\$ (0,4 M\$ au 30 juin 2011).

Au 30 juin 2012, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle correspondante du bénéfice net et du résultat global d'environ 0,2 M\$ (négligeable au 30 juin 2011).

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel se sont chiffrés à 28,7 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 26,3 M\$ pour l'exercice 2011.

L'augmentation de l'utilisation de la trésorerie et des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est principalement liée à l'augmentation des débiteurs et des stocks. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à la décision de la Société d'assurer un approvisionnement suffisant en matières consommables au moyen de commandes plus grosses pour répondre aux besoins liés à l'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 22,1 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 22,7 M\$ pour l'exercice 2011. Pendant l'exercice 2012, un montant de 18,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant de nouveaux appareils de forage, du matériel et des nouvelles installations situées à Val-d'Or, au Québec, et une entrée de trésorerie de 1,7 M\$ a été comptabilisée par suite de la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, un montant de 18,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, et une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'une immobilisation corporelle.

Au cours de l'exercice 2012, un montant de 5,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Lantech Drilling. Au cours de l'exercice 2011, 5,8 M\$ ont été utilisés pour des acquisitions d'entreprises et 0,5 M\$ l'a été en considération de la disposition d'un investissement.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont de 8,6 M\$ pour l'exercice 2012. Pour l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant des activités de financement étaient de 14,4 M\$. Au cours de l'exercice 2012, la Société a fréquemment retiré certains montants de sa facilité de crédit de 40 M\$ et a remboursé partiellement certains montants. Durant l'exercice 2012, ces activités ont résulté en un emprunt additionnel de 8,5 M\$. Au 30 juin 2012, la dette à long terme, incluant la partie à court terme, était de 26,4 M\$. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition de Lantech Drilling, ainsi que l'acquisition d'autres actifs et immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2012, le fonds de roulement de la Société était de 60,3 M\$, comparativement à 50,0 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et fournira la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 30 juin 2012, la Société avait utilisé 25,6 M\$.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2012, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Emprunt bancaire*	-	-	-	-
Dette à long terme*	26 582	401	316	25 865
Contrats de location simple*	1 554	468	690	396
Contrepartie conditionnelle*	4 800	1 600	3 200	-
Autres obligations à long terme*	-	-	-	-
Total*	32 936	2 469	4 206	26 261

OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

La Société est liée à 2867-3820 Québec Inc. (propriété de M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société). La Société était également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-Spec) jusqu'au 31 janvier 2011 en raison de l'influence notable qu'elle exerçait sur cette société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés liées :

*(en milliers de dollars)	30 juin 2012	30 juin 2011
Ventes*	-	47
Achats*	-	1 267
Loyers*	20	95

Toutes ces opérations entre parties liées sont mesurées à la juste valeur.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés reflètent la première application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1^{er} janvier 2011. Toutes les informations à fournir et explications relatives à la première application des IFRS sont présentées à la note 22, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers en IFRS de la Société. Cette note présente également le rapprochement entre les données financières de 2011 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2011 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés des résultats et du résultat global et des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des états consolidés des variations des capitaux propres au 1^{er} juillet 2010 et au 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés en IFRS ont été préparés conformément aux méthodes comptables suivantes :

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec l'information relative à la transition aux IFRS comprise à la note 22.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 19 septembre 2012.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs à long terme

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état de résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporelles seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux bénéfices non distribués.

TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés selon les IFRS, telles qu'elles sont décrites dans les méthodes comptables (note 3). La date du bilan d'ouverture en IFRS et la date de transition de la Société à ces normes sont le 1^{er} juillet 2010. IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives et impose aux nouveaux adoptants, dont la Société, l'application rétrospective de toutes les IFRS en vigueur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants des IFRS.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes allant jusqu'au 30 juin 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. La Société a mis en application IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, pour préparer ses premiers états financiers consolidés en IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie est présentée dans cette note et est expliquée en détail dans les notes relatives aux tableaux.

Choix initiaux lors de l'adoption

La Société a appliqué IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. La Société est tenue d'établir les méthodes comptables selon les IFRS à compter de la date de transition et, de façon générale, d'appliquer ces méthodes rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2010. IFRS1 fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles au principe général d'application rétrospective lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS par la Société. Les descriptions des exemptions et des exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exceptions obligatoires aux IFRS adoptées par la Société

Estimations – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS par une entité à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des éléments probants objectifs que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS.

Choix des exemptions optionnelles appliquées par la Société

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3R (révisé), *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3R aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Par conséquent, IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. Aucun écart entre la valeur comptable établie antérieurement selon les PCGR du Canada et le goodwill résultant de regroupements d'entreprises n'a été ajusté en raison de l'application de ces exemptions.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des exercices antérieurs. La première application des IFRS par la Société n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les exercices indiqués :

Rapprochement des capitaux propres (en milliers de dollars)

Explications	Au 30 juin 2011 \$	Au 1 ^{er} juillet 2010 \$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	103 787	89 592
Différences avec les PCGR du Canada diminuant les capitaux propres publiés :		
Frais d'acquisition d'entreprises c)	(328)	
Contrepartie conditionnelle b)	(116)	
Total des capitaux propres selon les IFRS	103 343	89 592

**Rapprochement du bénéfice net et du résultat global
(en milliers de dollars)**

Pour l'exercice terminé le	Explications	30 juin 2011
		\$
	Bénéfice et résultat global selon les PCGR du Canada	12 128
	Différences avec les PCGR diminuant le résultat publié :	
	Frais d'acquisition d'entreprises c)	(328)
	Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle b)	(116)
	Rémunération fondée sur des actions a)	(238)
	Bénéfice net et résultat global selon les IFRS	11 446

a) Rémunération fondée sur des actions

PCGR du Canada – Pour les attributions fondées sur des actions assorties d'une acquisition graduelle des droits, la juste valeur totale de l'attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition des droits.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution assortie d'une acquisition graduelle des droits est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée de cette façon. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable pour toutes les options sur actions attribuées.

b) Regroupements d'entreprises – Contreparties conditionnelles

PCGR du Canada – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées dans le prix d'acquisition au moment où elles sont payées.

IFRS – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société a donc comptabilisé des contreparties conditionnelles pour l'acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies).

c) Regroupement d'entreprises – Frais d'acquisition

PCGR du Canada – Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le prix d'acquisition.

IFRS – Les frais d'acquisition sont comptabilisés à titre de charges dans le résultat. La Société a donc comptabilisé dans les résultats les frais d'acquisition liés aux acquisitions de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) et de Morris Drilling Inc.

Modifications des méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques qui suivent font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société applique maintenant.

Rémunération fondée sur des actions

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution fondée sur des actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble en fondant l'évaluation sur la durée de vie moyenne des attributions fondées sur des actions.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les IFRS utilisent un cadre de travail conceptuel similaire à celui des PCGR du Canada. Cependant, des différences importantes existent dans certaines normes d'évaluation et d'information. Bien que l'adoption des IFRS n'ait pas changé les flux de trésorerie de la Société, elle a entraîné des changements au bilan de la Société ainsi qu'à ses résultats opérationnels. Afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre ces changements, les bilans consolidés et les états consolidés du résultat et du résultat global de la Société, préparés en vertu des PCGR du Canada, ont été retraités selon les IFRS à différentes dates, et les différences dans les résultats sont expliquées comme l'exige IFRS 1.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugées raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2012, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimations lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

Perte de valeur estimative du goodwill

La Société teste annuellement le goodwill afin de déterminer s'il a subi une perte de valeur, conformément à la convention comptable énoncée dans le sommaire des principales méthodes comptables. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations.

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôts différés pourront servir à réduire un bénéfice imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de bénéfice imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base des faits et des circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées (i) lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et (ii) que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

Contrepartie conditionnelle

La direction a estimé la juste valeur de la contrepartie conditionnelle en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel de la contrepartie conditionnelle peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs et passifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporées énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10, *États financiers consolidés*

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11, *Partenariats*

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA

Bénéfice de la période avant produits financiers et charges financières, charge d'impôt sur le résultat et amortissement.

Marge brute ajustée

Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Trimestre terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2011
Bénéfice net de la période	1,3	4,6	10,4	11,4
Charges financières	0,4	0,2	1,3	0,6
Charge d'impôt sur le résultat	0,9	2,0	4,7	5,3
Amortissement	<u>2,9</u>	<u>2,5</u>	<u>11,5</u>	<u>8,7</u>
BAIIA	5,5	9,3	27,9	26,0

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Trimestre terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2011
Produits tirés de contrats	<u>43,6</u>	<u>41,0</u>	<u>154,8</u>	<u>127,7</u>
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	35,9	30,9	121,1	99,2
Moins l'amortissement	<u>(2,1)</u>	<u>(1,9)</u>	<u>(8,5)</u>	<u>(6,8)</u>
Charges directes	<u>33,8</u>	<u>29,0</u>	<u>112,6</u>	<u>92,4</u>
Marge brute ajustée	9,8	12,0	42,2	35,3
Marge brute ajustée (%)⁽¹⁾	22,6	29,2	27,3	27,6

(1) Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés des contrats, X 100

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 19 SEPTEMBRE 2012

Nombre d'actions	33 276 519
Nombre d'options	2 623 000
Entièrement diluées	35 899 519

Au cours de l'exercice 2012, la Société a émis 300 000 options à un prix d'exercice de 5,60 \$ et 10 500 options ont été exercées au prix d'exercice de 1,00 \$ par action. En date du 16 décembre 2011, 217 082 actions ont été émises pour l'acquisition de Lantech Drilling.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 19 septembre 2012. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Le rendement financier et d'exploitation d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement marqué des coûts et réduire considérablement le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit (« convention de crédit ») afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou des acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant le pouvoir d'appréciation de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions considérables, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses en capital, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à

échéance au plus tard le 27 mai 2015. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou le seront à des conditions acceptables, d'après un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2012, la Société respectait tous ses engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, peuvent éprouver plus de difficultés à lever des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits d'exploitation de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift, de Forage + et d'Orbit Garant Ontario ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure, comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance, ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant s'avérant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'international et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, de nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent considérablement au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 13,0 M\$ US de ses produits d'exploitation portant sur les activités de forage internationales. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits d'exploitation de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire au rendement financier, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris l'intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, les questions de santé et de sécurité ou l'engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes, naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). Par suite de son exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance des biens, de responsabilité civile générale et des pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à son rendement financier.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 21 septembre 2011, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque lié au crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, surtout en ce qui a trait à l'or, au nickel et au cuivre.

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société assure une partie de ses comptes clients au moyen du programme d'assurance Exportation et Développement Canada (« EDC »). Sous réserve de certaines modalités, ce programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes non réglés. Au 30 juin 2012, le montant de la couverture EDC représentait environ 24 % des débiteurs de la Société (33 % en 2011).

Au 30 juin 2012, 43 % (43 % au 30 juin 2011) des comptes clients étaient classés comme des comptes courants, et 1 % (2 % au 30 juin 2011) constituait des créances douteuses.

Deux clients importants représentaient 34 % des comptes clients de la Société au 30 juin 2012 (le 30 juin 2011, un client important représentait 13 % des comptes clients et un client représentait 10 %).

Un client important représentait 15 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, aucun client important ne représentait 10 %).

Le risque de crédit découle également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès des banques et des institutions financières. Ce risque est limité, car les contreparties sont principalement des banques canadiennes avec des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas recours aux instruments dérivés pour gérer le risque lié au crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

La Société est exposée au risque lié au taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Le 30 juin 2012, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt se traduirait par une augmentation ou diminution annuelle d'environ 0,2 M\$ sur le bénéfice avant impôts (un impact de 0,1 M\$ au 30 juin 2011).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque cette dette porte intérêt à des taux variables et est assortie de conditions comparables à celles d'autres emprunts semblables de la Société. La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée selon un taux d'actualisation.

PERSPECTIVES

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeurera positive. Alors que les conditions économiques à court terme peuvent influencer les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux et la baisse en approvisionnement, feront en sorte que les sociétés en ressources minérales auront accès aux capitaux nécessaires pour continuer leurs activités d'exploration et renflouer les réserves de minerais. La demande croissante pour les minerais des pays en développement, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine fournissent le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine agit fortement sur la demande mondiale et le prix des produits ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels influencent la retenue en approvisionnement.

Avec les prix de l'or actuellement au-delà de 1 700 \$US de l'once et le prix des métaux de base et du minerai de fer bien au-dessus des bas prix à la fin des années 2008 et début 2009, les sociétés minières sont en mesure d'exploiter un plus grand nombre de gisements minéraux. Les sociétés minières séniors et intermédiaires ont généralement des bilans sains et accès aux capitaux, ce qui permettra des investissements nécessaires à poursuivre les programmes d'exploration et de production. Approximativement 74 % des revenus d'Orbit Garant proviennent actuellement des sociétés minières séniors et intermédiaires. L'incertitude économique mondiale a rendu difficile pour les petites sociétés minières d'exploration d'accéder aux capitaux en 2012 qui peut continuer à avoir un impact négatif pour les taux d'utilisation d'Orbit Garant et les marges brutes à court terme. Orbit Garant a actuellement des réservations sur 70 % de sa capacité de forage pour l'exercice 2013.

La direction continuera de mettre l'accent sur la plus value pour les actionnaires par la formation de nouveaux foreurs, l'amélioration de la productivité et améliorer le service à la clientèle. Le programme de formation des foreurs d'Orbit Garant continuera d'être une partie importante des plans de croissance à long terme de la Société. La direction estime que ses foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé seront un outil important visant à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables de forage minier et d'améliorer les taux de productivité pour l'avenir. La Société prévoit compter au moins 30 appareils de forage mettant en vedette la technologie de surveillance et de contrôle informatisé à la fin de l'exercice 2013. Le Conseil d'administration a approuvé un budget de 11 M\$ pour les dépenses en immobilisations durant l'exercice 2013.

L'acquisition récente de Lantech Drilling en décembre 2011, a créé pour Orbit Garant, un nouveau centre d'activités dans l'est du Canada, ajoute 32 appareils de forage et l'expertise en forage de minerai de fer et des services géotechniques, et rehausse l'équipe d'Orbit Garant avec le personnel de direction, foreurs et techniciens hautement qualifiés. Orbit Garant acquiert aussi une entrée stratégique dans un marché de forage de minerai de fer à bénéfice plus élevé en Afrique de l'Ouest, avec Lantech Drilling. La direction prévoit utiliser la consolidation d'Orbit Garant et Lantech Drilling afin de poursuivre le développement de nouvelles opportunités d'affaire, tant au Canada qu'à l'international.

Forte de son bilan solide, de sa position dominante au Québec, de sa présence croissante en Ontario, et de son expansion au Nouveau-Brunswick et en Afrique de l'Ouest, la Direction croit qu'Orbit Garant se positionne bien pour sa croissance future. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance interne dans les régions qu'elle vise, grâce à son programme d'acquisitions ciblées au Canada et à l'international et rehausser la plus-value aux investisseurs.

PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 16 décembre 2011, la Société a complété l'acquisition de Lantech Drilling et les résultats d'exploitation de Lantech Drilling sont inclus dans les produits des activités pour l'exercice 2012. Toutefois, la Société n'a pas eu le temps nécessaire pour passer en revue les contrôles internes utilisés par Lantech Drilling. La Société procède actuellement à l'intégration des activités de Lantech Drilling et étendra ses procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin d'inclure Lantech Drilling au cours du prochain exercice. Ainsi, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limités l'évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne, en excluant les processus et les contrôles internes de Lantech Drilling lors de l'évaluation du 30 juin, 2012 de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. Les informations financières pour Lantech Drilling sont incluses dans les informations relatives aux acquisitions d'entreprises dans le présent Rapport de gestion et à la note 2 des états financiers consolidés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la

législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2012, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2012.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2012, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception et confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a sensiblement touché, ni ne pourrait raisonnablement sensiblement toucher, le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2012, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, autre que la restriction mentionnée ci-dessus, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.